



Le mardi 18 Décembre 2018

Tout le Val Rosay en grève de 13h à 13h55

Pour nos salaires, nos conditions de travail et le maintien de nos droits !

Depuis des années, quel que soit l'organisme de Sécurité Sociale (UGECAM, CPAM, CARSAT, CAF...), nous sommes tous confrontés à la dégradation des conditions de travail, à des remises en cause de droits et d'acquis, au blocage des salaires, à des difficultés dans l'évolution des carrières, à des restructurations, à des modifications incessantes de l'organisation du travail...

Cette situation catastrophique est le produit des différentes mesures d'économie et d'austérité imposées depuis des années. Celles-ci devenant tellement drastiques, qu'elles vont entraîner des situations encore jamais connues, jusqu'à la remise en cause de la Convention Collective Nationale, rendue possible depuis les ordonnances Macron. Exemple sur l'UGECAM Bretagne, où le directeur général, prenant prétexte du déficit de cet organisme, veut remettre en cause l'accord RTT et certaines dispositions concernant les rémunérations dans le cadre d'un «accord de performance collective», prévoyant des clauses contraires au contrat de travail !!!

Face à cette situation dangereuse, les syndicats (CGT-FO-Sud-CFTC-CGC) ont lancé une pétition et un mouvement de grève (*le 18 décembre, jour de la négociation nationale sur nos salaires*), pour exiger :

- L'augmentation significative de la valeur du point, et l'attribution de mesures immédiates en rattrapage de la perte de pouvoir d'achat.
- La mise en place d'une classification permettant un véritable déroulement de carrière, la reconnaissance des compétences, des qualifications et des diplômes.
- L'arrêt des suppressions de postes et le remplacement de tous les départs en CDI.
- Le maintien de notre Convention Collective et de tous les accords.



Sur le Val Rosay, notre direction générale veut remettre en cause notre accord local sur le temps de travail, c'est à dire les RA, RTT, le week-end /3 travaillé... Tous les salariés, quelque soit son service ou sa profession, sont concernés. La CGT à l'initiative de cet accord négocié lors de l'ouverture du site, défendra tous les droits des salariés.

Nous invitons tous les grévistes de 13h à 13h55, à une assemblée générale afin d'expliquer les situations nationales et locales, pour que chacun connaisse et comprenne les enjeux. Mais aussi à débattre sur nos moyens de défendre collectivement nos droits et nos acquis.

Pour la défense de nos salaires et de nos droits
Toutes et tous en grève mardi 18 décembre

Notre syndicat a déposé un préavis de grève pour la journée, 1/2 journée ou 55 mn (de 13h à 13h55)

Assemblée Générale avec les salarié.e.s grévistes de 13h à 13h55
RDV à 13h devant l'établissement (ou entrée ambulance en cas de pluie)